

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ADC/2018 DU 16/08/2018 POUR
LE RECRUTEMENT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.**

1- Objet

Le Président du Conseil d'Administration de la société AEROPORTS DU CAMEROUN SA (ADC) lance pour le compte du Conseil d'Administration un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue du recrutement du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des ADC.

2- Participation

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux personnes physiques de nationalité camerounaise, jouissant d'une bonne moralité et de leurs droits civiques, justifiant d'une expérience avérée en matière de passation des marchés publics.

3- Consistance de la Mission

Le Président de la Commission a pour mission de planifier et coordonner les activités de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), puis de rendre compte semestriellement au Maître d'Ouvrage, au Conseil d'Administration, à l'organisme chargé de la régulation et au Ministre chargé des Marchés Publics.

Les missions de la CIPM se déclinent comme suit :

- Examen des dossiers d'appels d'offres et de consultation préparés par le Maître d'Ouvrages ;
- Organisation des séances d'ouverture des offres ;
- Constitution des sous-commissions d'analyse des offres ;
- Examen des rapports d'analyse et formulation des propositions d'attribution des marchés afférents ;
- Examen des projets de marchés et d'avenants ;
- Archivage de la documentation relative à la passation des marchés.

4- Composition et Présentation du dossier de candidature

Les pièces à fournir dans le cadre de la présente consultation sont les suivantes :

Dossier administratif :

- Une lettre de motivation, dûment datée, signée et timbrée par le Postulant ;
- Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- Le bulletin n° 3 de l'extrait du casier judiciaire ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé.



N.B : Toutes les pièces administratives ci-dessus listées devront être produites en originaux ou copies certifiées par une autorité compétente et dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt de l'offre.

Dossier technique :

- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé, signé et daté ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité ;
- Les références du candidat dans la réalisation des missions similaires, assorties de justificatifs (photocopies décisions de nomination, rapports produits dans le cadre des expériences antérieurs.....).

5- Critères de recevabilité des dossiers

La recevabilité des dossiers de candidature sera appréciée sur la base de l'exhaustivité et la conformité du dossier administratif. Tout dossier de candidature dont le dossier administratif ne sera pas complet et conforme aux prescriptions ci-dessus énoncées, sera jugée irrecevable et par conséquent rejeté.

6- Critères d'évaluation du dossier de candidature

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- Absence de l'une des pièces administratives du dossier administratif ;
- Extrait du casier judiciaire n° 3 non vierge ;
- Avoir une note technique inférieure à 75% de la note totale.

Critères essentiels :

- Présentation du dossier ;
- Informations sur le candidat ;
- Références et expériences du candidat.

Grille d'évaluation des offres (note technique totale maximale=100 points)

1°) Présentation du dossier (05 points).

- | | |
|--|-------|
| - Bonne reliure : | 01 pt |
| - Agencement des pièces selon le bon ordre : | 01 pt |
| - Intercalaires couleurs entre les pièces : | 01 pt |
| - Existence d'une pagination | 01 pt |

2°) Eléments d'informations sur le candidat (20points)

- Lettre de motivation datée et signée du candidat	10 points
Date	01 pt
Signature	01 pt
Structuration	03 pts
Intérêt pour le poste	05 pts
- CV du candidat	05 points
Date	01 pt
Signé	01 pt
Profil adapté au poste	03 pts
- Déclaration sur l'honneur attestant de la disponibilité	05 points
Déclaration signée et datée	02 pts
Preuve justifiant de la disponibilité	03 pts

3°) Références et Expériences du Candidat (sur la base des pièces justificatives) 75 points

a) Titulaire d'un diplôme de niveau :	05 points
- Bac + 3	03 pts
- Bac + 4	04 pts
- Bac + 5 et plus	05 pts
b) Avoir une expérience générale dans les marchés publics	20 points
- Entre 0 et 5 ans	00 pts
- Entre 5 et 10 ans	05 pts
- entre 10 et 15 ans	10 pts
- entre 15 et 20 ans	15 pts
- plus de 20 ans	20 pts
c) Avoir une expérience similaire comme Président de Commission de marchés publics	10 points
- Avoir été Président d'une commission au plus	05 pts
- Avoir été Président de Commission plus d'une fois	10 pts
d) Avoir déjà occupé une fonction dans le cadre de l'instruction des dossiers de Marchés Publics au sein d'un établissement public, d'une entreprise publique d'une administration publique ou dans un Projet financé par des fonds publics ; (joindre acte de nomination ou tout autre justificatif)	25 points
- Cadre de service	05 pts
- Chef de bureau ou équivalent	10 pts
- Chef de Service ou assimilé	15 pts
- Sous-directeur ou assimilé	20 pts
- Directeur ou Coordonnateur de Projet ou plus	25 pts
e) Avoir pris part aux travaux d'une commission de passation des marchés Publics dans l'un ou l'autre des cas ci-après : 10 points	
- En qualité de membre permanent d'une commission	10 pts
- En qualité de Président d'une sous-commission d'analyse	10 pts
- En qualité de membre d'une sous-commission d'analyse	05 pts
- En qualité d'observateur Indépendant	10 pt
- En qualité d'expert d'une Commission spécialisée de Marchés publics	10 pts



N.B : dans toutes les rubriques ci-dessus de a) à e) le candidat ne peut être noté qu'une seule fois par rubrique.

7- Date et lieu de dépôt des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Président du Conseil d'Administration de la société AEROPORTS DU CAMEROUN SA sis à l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen au plus tard le Mercredi 29 Août 2018 à 15h30mn et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /AMI/ADC/2018 DU 16/08/2018 POUR LE RECRUTEMENT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Joseph Djoita FOKOSSY-DOUMBE,
Grand Officier de l'Ordre National de la Valeur.